

19 MARS 2016

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

ORDRE DU JOUR DU GENERAL AILLERET DU 19 MARS 1962

COMMANDEMENT SUPERIEUR DES FORCES
EN ALGERIE
Le Général

ORDRE DU JOUR N° 11

A TOUTES LES FORCES DE L'ORDRE

Le cessez-le-feu qui vient d'intervenir met fin à plus de sept années de combats au cours desquelles notre armée avait la mission de s'opposer aux actes de force d'un adversaire souvent exalté mais toujours courageux.

Elle a combattu les bandes armées des djebels. Elle les a réduites à de petits groupes acculés à la défensive. Elle a tenu à distance les forces rebelles de l'extérieur. Elle a étouffé la menace d'une guérilla généralisée. Ainsi ont été assurées les conditions militaires nécessaires à la solution d'un très grave problème politique. La mission est donc remplie.

L'Armée peut être fière des succès remportés par ses armes, de la vaillance et du sens du devoir déployés par ses soldats, réguliers et supplétifs, de son œuvre d'aide aux populations si durement éprouvées par les événements.

Son rôle, ici n'est pas terminé. Elle doit, par sa présence et, si cela est nécessaire par son action, contribuer à empêcher que le désordre l'emporte quels que soient ceux qui tenteraient de le déchaîner de nouveau.

Aujourd'hui comme hier dans la paix comme dans les combats, l'Armée française reste fidèle à la tradition du Devoir.



Les évènements qui ont rassemblés un petit nombre de Yainvillais le 19 mars devant notre monument aux morts n'ayant rien à voir avec les deux guerres mondiales, nous n'avons pas procédé à l'appel des morts, d'autant que, par bonheur, aucun jeune appelé de notre commune n'a perdu la vie dans ce conflit .

Le vice-président Mourrot s'est alors attaché à lire le message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants et de la mémoire.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour rendre l'hommage de la Nation à la mémoire des victimes et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Après la violence d'une guerre qui ne disait pas son nom, le cessez-le-feu du 19 mars 1962 sonna comme la volonté commune du gouvernement provisoire de la République algérienne et de la France d'arrêter les combats, comme une promesse de paix. Il devait panser les plaies et faire taire les souffrances. Celles des millions de femmes et d'hommes, de familles, d'enfants qui avaient vécu avec cette guerre, dans cette guerre. Celles des appelés et rappelés du contingent, des militaires de carrière, des membres des forces supplétives ou assimilés, des forces de l'Ordre, originaires de métropole et d'Afrique du Nord. Celles des civils massacrés, déplacés, déracinés, abandonnés. Celles des prisonniers. Celles des disparus.

Le 19 mars fut un soulagement pour les familles du million et demi d'appelés du contingent; n'oublions jamais les 25000 qui ne sont pas revenus.

Mais pour les Français d'Algérie, cette date annonçait aussi la fin d'une histoire séculaire, qui s'acheva dans la violence et, finalement, dans l'exil.

Et pour les harkis qui avaient fait le choix de rester fidèles à la France, les mois qui ont suivi furent ceux des représailles, des massacres puis d'une fuite éperdue avec leurs familles pour rejoindre la métropole, où ils affrontèrent l'incompréhension et subirent la vie dans les camps d'hébergement.

La guerre d'Algérie fut pour la France l'épisode ultime de la décolonisation, après l'accession à l'indépendance des protectorats tunisien et marocain, dont nous célébrons cette année le 60ème anniversaire. Cinquante-trois ans après le 19 mars 1962, notre monde a complètement changé mais les souvenirs de cette époque restent vifs. Ils appartiennent désormais à notre histoire commune, et cette année doit

donc être l'occasion de les valoriser afin que de la multiplicité des vécus naisse une compréhension partagée de notre passé, contre la tentation mortifère de la concurrence des mémoires.

Après un dépôt de gerbe et une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes de la Guerre d'Algérie, J. Mourrot a tenu à compléter les propos du ministre:

Je ne voudrais pas en rajouter en matière de concurrence des mémoires mais il me faut cependant rappeler un élément trop souvent passé sous silence : l'existence de l'OAS et son rôle dans le fiasco qui a suivi le cessez-le-feu du 19 mars 1962.

Cette Organisation armée secrète avait été créée par des Français en 1961, en réaction à l'annonce par le Président de la République d'une marche vers l'autodétermination de l'Algérie, le dernier vestige de notre empire colonial où cohabitaient de plus en plus mal 1 million de Français de souche européenne et 9 millions d'arabo-berbères.

Cette armée secrète, dont le terrorisme n'avait rien à envier à celui du FLN, n'a pas peu fait pour saboter les Accords d'Evian qui devait conduire à la coexistence des communautés dans une Algérie algérienne. On lui doit, de 1961 à 1962, la mort de plus de 12 000 personnes, notamment des Algériens modérés et des européens libéraux et, en particulier les 22 et 23 mars 1962, de 18 gendarmes et de 7 jeunes soldats du contingent.

De ceux-là aussi, nous devons nous souvenir aujourd'hui.

Après cet hommage les assistants ont été conviés à la Mairie pour le traditionnel et chaleureux pot de l'amitié.